

SEPTEMBRE 2016

Version 4

# *Erica*

**GUIDE RÉDACTIONNEL**  
A L'ATTENTION  
DES AUTEURS

**Charlotte DISSEZ**  
**Julien GESLIN**

Conservatoire Botanique National



CONSERVATOIRE  
BOTANIQUE  
NATIONAL  
DE BREST



---

# 1. Ligne éditoriale

---

**Créée en 1992** par le Conservatoire botanique national (CBN) de Brest, la revue E.R.I.C.A. (Echo du réseau pour l'inventaire et la cartographie armoricaine) est une revue à caractère scientifique et technique sur la flore et la végétation, qui s'adresse principalement aux praticiens de la botanique et de la phytosociologie dans l'Ouest de la France.

Il s'agit d'une revue intermédiaire entre une revue scientifique et un outil d'animation d'une dynamique interrégionale d'amélioration des connaissances de la flore et des végétations.

## Ses objectifs sont de :

- Informer le réseau des observateurs bénévoles du CBN de Brest
- Fournir des outils pratiques d'identification et de compréhension
- Contribuer au dynamisme de la botanique et de la phytosociologie

## LE CBN DE BREST

Etablissement public, scientifique et technique, le Conservatoire botanique œuvre pour la préservation de la flore sauvage et des végétations. Il a pour missions : étudier et inventorier la flore sauvage et les habitats naturels, conserver les éléments les plus menacés de disparition, conseiller les pouvoirs publics et les gestionnaires d'espaces naturels, et sensibiliser à la préservation de la biodiversité.

Ses équipes de botanistes et de phytosociologues, entre autres, interviennent dans l'Ouest de la France (Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire) et dans les hauts lieux de biodiversité mondiaux (Mascareignes, Asie du sud-est...). Ils travaillent en collaboration avec un réseau de 500 observateurs bénévoles.

**La revue E.R.I.C.A. est publiée chaque année au printemps (avril-mai). Elle est ouverte à tout article répondant à la ligne éditoriale.** Les auteurs sont des naturalistes et des scientifiques de tous horizons, observateurs bénévoles ou salariés de structures diverses (conservatoires botaniques, associations, universités...). Le comité de rédaction recueille des propositions d'articles le plus en amont possible, et au plus tard en septembre de l'année précédent la sortie du prochain numéro.

## Le sommaire est composé de 5 rubriques :

- En bref
- Vie du réseau des observateurs
- Connaissance de la flore et des végétations
- Actions de gestion et de conservation
- Bilan des découvertes floristiques de l'année

## Le comité de rédaction

Le comité de rédaction est composé de membres du Conservatoire botanique national de Brest. Son rôle est d'élaborer la ligne éditoriale de la revue, d'arrêter le contenu de chaque numéro, de veiller à la cohérence de la revue eu égard à ses objectifs et son public, ainsi qu'à la qualité rédactionnelle et scientifique des articles en collaboration avec le comité de validation scientifique. Les membres du comité de rédaction se répartissent le suivi de l'avancement de chaque projet d'article. En conséquence, chaque auteur est mis en contact, le plus en amont possible, avec un membre référent du comité de rédaction. Ce référent est le contact de l'auteur pour toute question relative à la rédaction de l'article.

## Le comité de validation scientifique

Un comité de validation scientifique des articles est mis en place à chaque numéro. Il a pour but de s'assurer de la pertinence et de la qualité des articles. Ce comité est constitué du responsable de la rédaction, de la directrice scientifique du Conservatoire et de relecteurs scientifiques choisis en fonction des articles. Ces lecteurs sont des membres de structures scientifiques (universités notamment) et des spécialistes reconnus pour leur connaissance des sujets traités. Leur rôle est d'apporter à la revue une assise solide en examinant chaque article et en portant en particulier l'attention sur : la logique d'argumentation, la qualité de la démarche et des résultats présentés, la prise en compte des travaux existants et de la bibliographie.

L'auteur, sauf demande expresse, n'est pas en contact direct avec le lecteur. Les échanges se font *via* le référent du comité de rédaction en charge des relations avec l'auteur.

**Plus d'infos sur la revue :** <http://www.cbnbrest.fr/site/html/botaniste/erica.html>

---

## 2. Guide rédactionnel

---

Afin d'être publiés, les articles doivent suivre scrupuleusement les normes de la revue.

### 2.1. Directives générales de rédaction

#### Langue

La langue acceptée est le français.

#### Cession de droits

Soumettre un article pour publication dans E.R.I.C.A. implique que celui-ci n'ait pas été simultanément soumis à une autre revue. Les droits de reproduction de l'article, y compris des illustrations, sont réservés à la revue.

#### Présentation générale

- **Article rédigé en pleine page au format A4** via un logiciel de traitement de texte
- Police pour l'ensemble de l'article : Times New Roman, taille 11
- Texte destiné à être publié en *italique* (en particulier les noms latins) doit être présenté en *italique*
- Pour faciliter son traitement par un logiciel de maquettage :
  - aucune partie du texte ne doit être **surlignée** ou **soulignée**.
  - il ne doit pas y avoir de mise en forme (encarts, zones de texte, couleurs...)

#### Nombre de pages et de caractères par articles

Le souhait de la rédaction est de proposer un sommaire varié. En conséquence, **les articles les plus volumineux sont limités, en règle générale, à 8 ou 12 pages, illustrations comprises**. Le nombre de pages est arrêté le plus en amont possible, après discussion entre l'auteur et le comité de rédaction.

- **En texte de pleine page**, les articles sont limités à :

Article de	Nombre de caractères espaces compris
1 page	3 500
2 pages	7 000
4 pages	15 000
6 pages	23 000
8 pages	31 000
12 pages	39 000

- **Si des illustration(s) sont à inclure (tableau, dessin, photographie)**, l'auteur doit réduire d'autant le texte pour que l'article ne dépasse pas le nombre de pages autorisé. En moyenne :
  - 1 petite illustration (3,5 x 5 cm) : moins 400 caractères,
  - 1 illustration d'une demi-page (12,5 x 8 cm) : moins 1 500 caractères,
  - 1 illustration d'une page (12,5 x 19 cm) : moins 3 500 caractères.

Ex. : pour un article de 6 pages avec une photo d'une demi-page et une petite illustration, il ne reste plus que 21 100 caractères espaces compris (au lieu des 23 000).

Si besoin, des compléments d'illustrations ou d'informations peuvent être donnés sur le site Internet du CBN de Brest (rubrique revue E.R.I.C.A.).

#### Nombre de pages couleur

Toutes les pages de la revue sont en couleur.

#### Mise en page

A partir du texte et des illustrations fournis par l'auteur, le CBN effectue la mise en page de l'article. Une maquette est soumise à l'auteur par le CBN pour validation avant publication.

### Orthographe

Les auteurs doivent veiller à la ponctuation, à la qualité syntaxique et orthographique de leur article.

### Abréviations et acronymes

Les abréviations et les acronymes doivent être définis à la première mention. Exemple : Conservatoire botanique national (CBN).

### Nombres

Les nombres de cinq chiffres ou plus sont répartis en groupe de trois à partir du signe décimal (la virgule en français), à gauche comme à droite, puis séparés par un espace. Ex. : 24 658 302 ; 12 356,12.

### Dates

Les dates citées dans le texte de l'article doivent être écrites en entier dans l'ordre jour-mois-année (ex. : 12 juin 2005), sans signe de ponctuation entre les différentes parties.

### Noms de personnes (hors référence bibliographique)

Les noms de personnes cités dans l'article, comme par exemple lors de sorties botaniques, remerciements ou autres, doivent être écrits de la manière suivante : Alain Dupont ou A. Dupont.

### Nomenclature botanique (noms latins et noms français)

- **Les noms latins** des taxons (à l'exception des autorités et des indicateurs de rang) doivent être écrits en *italique*. Ils doivent être complets, c'est-à-dire nom de genre, d'espèce, éventuellement de rang infraspécifique avec indicateur de rang et nom(s) d'auteur(s).

Ex. : *Luzula multiflora* (Ehrh.) Lej. subsp. *congesta* (Thuill.) Arcang.

La nomenclature botanique ou la flore utilisées doivent être obligatoirement précisées en début d'article (ex : R.N.F.O., Flora Gallica).

- **Les noms français ou vernaculaires** des taxons ne sont pas en italique. Lorsque le nom est un binôme ; le premier élément comporte une majuscule ; si ce nom est simple, il s'écrit entièrement en minuscules.

Ex. : la Renoncule rampante ou des renoncules.

### Nomenclature phytosociologique

Les noms des syntaxons doivent être écrits en *italique* (sauf pour le « groupement à »). Les auteurs et l'année de publication des syntaxons doivent être correctement indiqués.

Ex. : *Spirodelo - Lemnetum minoris* Müller & Görs 1960.

La nomenclature ou le synsystème phytosociologique utilisés doivent être obligatoirement précisés en début d'article (ex : R.N.V.O., PVF2).

## **2.2. Structure de l'article**

L'article comprend dans l'ordre :

- titre
- résumé
- mots-clés
- introduction
- texte (contenu principal)
- conclusion
- remerciement(s) (si besoin)
- bibliographie
- annexe(s) (si nécessaire)

## **2.3. Titre de l'article et présentation des auteurs**

Le **titre** doit être représentatif du contenu de l'article ou de la note. Il doit être bref et informatif. Les noms

éventuels des taxons ou syntaxons doivent être le nom latin avec auteur(s).

Il doit être suivi des **noms** et **prénoms** du ou des auteur(s) dans l'ordre dans lequel ces noms devront apparaître dans la référence bibliographique relative à cet article. Chaque nom d'auteur est suivi d'une note de bas de page indiquant d'une part la **fonction** et (le cas échéant) le nom de l'**organisme** d'appartenance de la personne, et d'autre part son **adresse** complète (postale et/ou électronique).

## 2.4. Résumé

Chaque contribution doit être accompagnée d'un **résumé** en langue française précédant le texte de l'article ; il doit refléter précisément le contenu de l'article et utiliser un vocabulaire évocateur. Le résumé comptera au plus **150 mots** (de préférence entre 100 et 150 mots).

## 2.5. Mots clés

**En français (mots clés) et en anglais (keywords)**, 3 à 5 mots clés complémentaires au titre et au résumé devront être fournis pour faciliter l'indexation de l'article, séparés par des points virgules.

## 2.6. Introduction

L'introduction, courte et précise, situera clairement le sujet dans le contexte et les objectifs du travail. Il est fortement conseillé qu'elle ne dépasse pas **200 mots**.

## 2.7. Texte (contenu principal)

Le **texte** des articles doit être organisé en sections (ou chapitres).

Les titres des **sections principales** de l'article ne sont pas obligatoirement : « Méthode », « Résultats », « Discussion ». Néanmoins cette disposition est conseillée pour tous les textes dont le contenu scientifique se prête à une telle organisation.

Le texte de l'article doit faire ressortir une argumentation claire : le style doit être adapté au lectorat (public scientifique, naturalistes amateurs, gestionnaires d'espaces naturels...). Les éléments de méthode seront présentés brièvement, les résultats présentés de manière synthétique. Une analyse de ces résultats permettra de les mettre en valeur et de les discuter. Les sources documentaires utilisées pour nourrir l'article seront clairement citées dans le texte (*cf.* partie 2.9.)

L'usage des **notes infrapaginales** dans le texte devra se limiter aux cas indispensables. Les notes sont numérotées de façon consécutive à partir de la première note infrapaginale. Chaque note infrapaginale doit figurer au bas de la page où elle est signalée.

## 2.8. Conclusion

La conclusion ne doit pas paraphraser le résumé mais préciser les avancées et donner des perspectives de travail. La conclusion doit être concise, **300 mots** maximum sans aucune citation.

## 2.9. Références et bibliographie

Toutes les références mentionnées dans la bibliographie doivent être annoncées dans le texte de l'article et vice-versa.

### *Citation des références dans le texte*

#### **Citation d'une référence à un auteur**

Les noms d'auteurs sont écrits en minuscule avec la première lettre en majuscule. Ex. : Beaud.

Les références (nom de l'auteur, année d'édition) sont indiquées dans le texte, entre parenthèses, immédiatement après la citation. Ex. : « Évitez de citer à tort et à travers » (Beaud, 2003) ; ou selon Beaud (2003), on cite correctement « en reprenant le texte exact ».

**Attention** : si l'auteur a publié plusieurs documents la même année et que vous en citez deux ou plus, il faut ajouter (a, b, c, d...) à la suite de l'année afin de rendre univoque la citation de chaque document, et reprendre ce numéro dans la bibliographie. Ex. : selon Dupont (2006a), la sécurité informatique dépend...

### Citation d'une référence à plusieurs auteurs

Deux auteurs : le nom des deux auteurs doit être donné. Les références (nom des auteurs, année d'édition) sont indiquées dans le texte, entre parenthèses, immédiatement après la citation. Ex. : « la phytosociologie... » (Géhu et de Foucault, 2006).

### Plus de deux auteurs :

- Généralement, un seul nom est cité suivi de la mention « *et al.* ». Le nom retenu correspond au premier auteur ou à l'auteur principal.  
Ex. : selon Géhu *et al.* (2006) « la phytosociologie ..... ».
- Si deux auteurs principaux sont identifiés alors les deux auteurs seront cités, suivis de la mention « *et al.* ».  
Ex. : selon Durant & Dupont *et al.* (2014) « les végétations... ».
- Pour un même ouvrage, plusieurs auteurs peuvent y avoir contribué, cependant, certains peuvent avoir coordonné le projet. Dans ce cas, ces derniers auteurs seront suivis de la mention « coord. ».  
Ex. : selon Durant et Dupont (coord.)...

### Attention :

La mention « *et al.* » n'est pas valable pour la bibliographie en fin d'article. Le nom de chaque auteur doit être mentionné en toutes lettres. Pour une citation avec deux auteurs, l'ordre des auteurs reprend celui indiqué dans le document (couverture, intérieur, dernière page...).

Les références concernant des communications personnelles ou des articles en cours de soumission ne figureront pas dans la bibliographie. Elles seront simplement mentionnées entre parenthèses dans le texte (ou sous forme de notes infrapaginales). Ces références devront contenir le nom et l'initiale des auteurs (initiales en majuscule, le reste en minuscule), la nature de la source et l'année. Par exemple : (P. Lefèvre, *in litt.*, 2005) ou P. Lefèvre (*comm. pers.*, 2005). Les abréviations suivantes peuvent être utilisées pour la nature de la source : *comm. pers.* (communication personnelle), *in litt.* (communication écrite = *in litteris*).

### Bibliographie en fin d'article

L'ensemble des références bibliographiques forme la **bibliographie**. Elle est exposée à la fin de l'article avant les annexes. Elle doit être présentée par ordre alphabétique des noms d'auteurs, puis par ordre de dates pour un même auteur. Les noms des périodiques ainsi que les noms d'éditeurs pour les monographies, colloques... devront être entiers et non abrégés.

**Tous les noms d'auteurs d'une référence bibliographique doivent être cités dans la bibliographie de fin d'article.** L'emploi du « *et al.* » est ici à proscrire.

Les **noms propres** des auteurs s'écrivent en minuscule. Le prénom se limite aux initiales suivi d'un point et d'une virgule (Exemple : Grime J., Hodgson J., Quéré E.).

Dans le cas où les auteurs ont des **noms propres composés (NC)**, les normes diffèrent selon les nationalités des auteurs :

- Citation d'un auteur à nom composé non anglais, non nord-américain, non portugais et non brésilien : Partie 1 du NC-Partie 2 du NC puis Initiale du prénom (ex. : Dupont-Durand B.) ;
- Citation d'un auteur anglais ou nord-américain ou portugais ou brésilien (ou africain parfois) à nom composé *sans trait d'union* : Partie 2 du NC en majuscule puis Initiale du Prénom puis-Partie 1 du NC en minuscule (Fitzgerald F. Scott) ;
- Citation d'un auteur anglais ou nord-américain ou portugais ou brésilien à nom composé *avec trait d'union* : Partie 1 du NC-Partie 2 du NC puis Initiale du prénom (ex. : Scott-Fitzgerald F.).

Les **prénoms composés (PC)** sont écrits par leurs initiales suivies d'un point et séparées d'un tiret (PC1.-PC2) (ex. : Géhu J.-M.).

La **liste de références** qui suit reflète les normes de ponctuation, de présentation et d'abréviation préconisées pour la revue. Les auteurs veilleront à respecter ces formats, notamment les formats de police (italique ou normal), le format de paragraphe (retrait négatif de première ligne de 0,5) :

**Monographie :**

Grime J.-P., Hodgson J.-G., Hunt R., 2007 - *Comparative Plant Ecology : a functional approach to common British species*. éd. 2. New York : Wiley, 750 p.

**Monographie dans une collection :**

Voisin J.-F. (ed) 2003 - *Atlas des orthoptères et des Mantides de France*. Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 104 p. (Patrimoines Naturels ; 60).

**Citation dans des actes de colloques :**

Conservatoire botanique national de Brest, Société française de phytosociologie, Université de Bretagne occidentale, Fédération des conservatoires botaniques nationaux, 2011 - Colloque international du centenaire de la phytosociologie (Brest, 3-5 novembre 2010). Chavagnac-Lafayette : Conservatoire botanique du Massif central, 300 p.

**Citation dans un périodique :**

Géhu J.-M., 2010 - Dunes et prés salés de la réserve naturelle de la Baie de Somme (80, France). Analyse phytosociologique d'une remarquable biocoenodiversité récente. *Le journal de botanique*, **48** : 21-46.

JOUAN A., 2011. Mediator : les raisons d'un si long sursis. *Le Figaro*, 12 janvier, p. 11

**Thèses, DEA, Masters... :**

Labadille C.-E., 2002 - *Le système intermédiaire dans le Val-d'Orne (14, 61, France) : association, paysages végétaux et valeur patrimoniale d'une zone de contact géomorphologique*. Thèse de doctorat d'état : Sciences biologiques. Lille : Université de Lille II. Faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques. Laboratoire de botanique, 2000, 550 p.

**Citation électronique :**

Conservatoire botanique national de Brest. *Référentiel typologique des habitats* [en ligne]. Mise à jour le 01.06.2007. [https://www.cbnbrest.fr/site/Refer\\_typo/habit0.php](https://www.cbnbrest.fr/site/Refer_typo/habit0.php) (consulté le 26.10.12)

## 2.10. Tableaux et graphiques

**Les tableaux et graphiques doivent être inclus dans l'article et fournis en fichiers originaux séparés dans leur qualité optimale (300 dpi).** C'est une contrainte imposée par le logiciel de maquettage.

Les tableaux et graphiques seront numérotés de façon continue en chiffres arabes dans l'ordre de mention dans l'article. Ils doivent être signalés par des repères. Ces tableaux seront cités dans le texte de la manière suivante : **(tableau 1)**.

Chaque tableau et graphique comportera :

- un titre,
- une légende,
- des titres de colonne brefs, mais pouvant être étoffés avec des notes infra-tabulaires.

Les notes infratabulaires doivent être signalées dans le tableau par des symboles ou des lettres minuscules en italique placées en exposant.

## 2.11. Les autres illustrations (photographies, dessins...)

Toute autre illustration (hors tableaux et graphiques) doit être incluse dans l'article **et fournie dans son fichier original à part**, de qualité optimale (JPEG, EPS, TIFF 300 dpi), sous format électronique. C'est une contrainte imposée par le logiciel de mise en forme.

Les illustrations seront numérotées de façon continue en chiffres arabes dans l'ordre de mention dans l'article. Les illustrations seront citées dans le texte de la manière suivante : **(fig. 1)** ou si plusieurs **(fig. 2A, B)**. Les légendes seront placées en-dessous des illustrations.

## 3. Envoi et soumission des articles

### Calendrier annuel de la revue

	n-1			JANV.	n		
	JUIN-JUIL.	SEPT.-OCT.	OCT.-DEC.		FEV.-MARS	AVRIL	MAI
Comité de rédaction	Appel à contribution	Examen des propositions	Echanges, avis, corrections		Validation finale	Mise en page impression	Publication
Auteur	Proposition de sujets		Rédaction des articles	Corrections éventuelles	Finalisation		
Comité de lecture			Relecture, corrections et validation des articles				

Le comité de rédaction de la revue E.R.I.C.A. est seul juge de la recevabilité d'un projet de publication et de son acceptation ultérieure. Il assume l'ensemble de la procédure d'évaluation.

Les **projets d'articles** doivent être envoyés le plus tôt possible au comité de rédaction et au plus tard en septembre de l'année précédent la publication (n-1).

Les **articles rédigés** doivent être envoyés au plus tard au début du mois de décembre de l'année n-1 au référent du comité de rédaction en charge des relations avec l'auteur, nommé en début de projet.

Lorsqu'un article rédigé est accepté par le comité de rédaction, il est soumis au comité de lecture. L'auteur est alors invité à prendre en compte les propositions du relecteur, destinées à maintenir la qualité et les objectifs de la publication.

**L'auteur doit adresser à son référent, avant le 15 janvier de l'année de publication (n), la version finale de l'article sous format numérique, par voie électronique, comprenant :**

- le fichier texte de l'article (réalisé sous logiciel de traitement texte) : toute la structure de l'article, ainsi que tableaux, figures et illustrations,
- les tableaux, figures et illustrations en fichiers séparés obligatoirement,
- le nom des auteurs de l'article avec leurs coordonnées.

Après mise en maquette, l'auteur se verra adresser une **épreuve pour ultime vérification** entre février et mars. Il ne sera admis ici que des corrections mineures de type orthographique ou syntaxique.

## 4. Tirés à part

Aucun tiré à part papier n'est prévu. Chaque auteur recevra par courrier électronique son article en format PDF. Il recevra aussi un exemplaire papier du numéro de la revue où est parue sa contribution.

**Responsable de la rédaction**  
Julien Geslin

**Contact**  
E.R.I.C.A.  
Conservatoire botanique national de Brest  
52 allée du Bot  
29 200 Brest  
Tél : 02.98.41.88.95  
[j.geslin@cbnbrest.com](mailto:j.geslin@cbnbrest.com)



web | [www.cbnbrest.fr](http://www.cbnbrest.fr)

Syndicat mixte qui regroupe Brest métropole océane,  
Conseil général du Finistère, Conseil régional de Bretagne  
et Université de Bretagne Occidentale.

### Conservatoire botanique national de Brest

**Siège, service international,  
jardin, service éducatif,  
et antenne Bretagne**  
52 allée du Bot  
29 200 BREST  
02 98 41 88 95  
[cbn.brest@cbnbrest.com](mailto:cbn.brest@cbnbrest.com)

**Antenne Basse-Normandie**  
Parc estuaire entreprises  
Rte de Caen  
14 310 VILLERS-BOCAGE  
02 31 96 77 56  
[cbn.bassenormandie@cbnbrest.com](mailto:cbn.bassenormandie@cbnbrest.com)

**Antenne Pays de la Loire**  
28<sup>es</sup> rue Babonneau  
44 100 NANTES  
02 40 69 70 55  
[cbn.paysdeloire@cbnbrest.com](mailto:cbn.paysdeloire@cbnbrest.com)